

## LA LÉGALISATION DU CANNABIS : S'OUTILLER POUR MIEUX INTERVENIR

Ce bulletin vise à soutenir les différents milieux qui sont concernés par la légalisation du cannabis en favorisant la diffusion et le partage d'informations relatives à la prévention.

## OUTILS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION

### Milieu scolaire

LA LÉGALISATION DU CANNABIS MODIFIE NOS INTERVENTIONS :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-236-07W.pdf>



DÉMARCHE DE  
RÉDACTION.pdf

### Forum cannabis

En mars 2019, la Direction de santé publique de l'Estrie a réalisé un forum régional sur le cannabis, regroupant 130 acteurs de l'Estrie. En voici la synthèse, qui aborde les enjeux soulevés par les différents participants, ainsi que des recommandations découlant de cette journée et de différents rapports.

<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3760115>



SYNTHÈSE DU  
FORUM ESTRIEN SUR

## CANNABIS COMESTIBLE

<https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-1880/>

- Les produits comestibles ne seront disponibles qu'en janvier 2020
- Tout produit attrayant à un mineur est interdit
- Un produit comestible ne pourra contenir plus de 5 mg par portion et 10 mg par emballage.
- Les extraits ne pourront contenir plus de 30 % de THC

De plus, en janvier 2020, vous devrez avoir **21 ans** pour acheter du cannabis :

<https://encadrementcannabis.gouv.qc.ca/loi/loi-encadrant-le-cannabis/>

### Choses à savoir sur le cannabis comestible pour une consommation à moindre risque

Provenant du Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, voici une liste d'informations concernant le choix de dosage pour les personnes qui s'initient au cannabis comestible, ainsi que les effets possibles d'une intoxication et des mesures d'entreposage sécuritaire.

<https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-06/CCSA-7-Things-About-Edible-Cannabis-2019-fr.pdf>



CCSA-7-Things-About-  
t-Edible-Cannabis-20:

## En bref :

1. Lisez les étiquettes pour bien connaître la concentration en THC et en CBD.
2. L'arrivée des effets est plus longue avec l'ingestion, ces effets durent plus longtemps et sont plus intenses à dose égale.
3. Entreposez les produits comestibles loin de la portée des mineurs, principalement des enfants. Les effets des comestibles sur ces derniers peuvent engendrer des enjeux médicaux.
4. Évitez de consommer du cannabis sous forme comestible en même temps que d'autres substances psychoactives et ne conduisez pas sous l'effet du cannabis.
5. La consommation quotidienne ou quasi quotidienne est à éviter.

## DOCUMENTS VARIÉS

### Inhalation et ingestion : La différence entre les deux.

<https://www.ccsa.ca/fr/cannabis-linhalation-vs-lingestion-infographie>



CCSA-Cannabis-Inhalation-Ingesting-Risks-Infographie

### Parlez pot :

Il ne faut pas négliger l'importance du lien de confiance en intervention. Voici comment il peut devenir plus facilitant pour vous d'aborder le sujet du cannabis. N'oublions pas que la personne qui utilise du cannabis est l'experte de sa situation et qu'il faut éviter le jugement ou la moralisation.

<https://www.ccsa.ca/fr/parler-pot-avec-les-jeunes-un-guide-de-communication-sur-le-cannabis-pour-les-allies-des-jeunes>



CCSA-Cannabis-Communication-Guide-201

### Pot au volant :

Voici un outil pouvant faciliter la discussion et qui aborde certains mythes existant sur les effets du cannabis.

<https://www.cpha.ca/fr/pot-au-volant>



pot+driving\_discussion-guide\_f.pdf

### 2e trimestre :

Portrait canadien.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2019057-fra.htm>



Enquête nationale sur le cannabis 2e trimestre

# CANNABIS ET ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE

Bulletin d'information aux partenaires du réseau de la santé de l'Estrie

Numéro 19 novembre 2019

## FORMATION :

<https://aidq.org/formations>

## Bulletin de veille de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Pour plus d'information sur la santé et le cannabis, consultez le [bulletin de veille de l'INSPQ](#).

## RAPPEL

Pour répondre aux questions ou pour formuler une plainte : **1 877 416-8222**.

Consultez <https://encadrementcannabis.gouv.qc.ca/>, pour des informations relatives à la loi.

Pour les commentaires et suggestions concernant la loi :

[loi-cannabis@msss.gouv.qc.ca](mailto:loi-cannabis@msss.gouv.qc.ca).

Trouvez divers documents sur le cannabis sur : [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/recherche/?txt=cannabis&recherche=Lancer+la+recherche&msss\\_valpub=](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/recherche/?txt=cannabis&recherche=Lancer+la+recherche&msss_valpub=)

## Aidez-nous à promouvoir le bulletin cannabis

Les bulletins cannabis et enjeux de santé publique sont accessibles sur le site [Santé Estrie](#). Partagez-le à vos collègues et favorisons le développement des connaissances et une vision commune.

## Pour vous désinscrire ou vous inscrire pour recevoir le bulletin,

veuillez écrire à [josee.roy.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:josee.roy.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca)

## Rédaction

*Simon Dancause*

Direction de santé publique-CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke

Québec 